Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	**Arrdt**	19ème
Nom de site		**Numéro**	T15895
Adresse du site	13, rue de Bellevue	**Hauteur**	R+4 (15.80m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	**Destination**	Habitations
Type d'installation	Remplacement des 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes 2G/3G/4G/5G entrelacées avec ajout de la 5G dans le 3500MHz		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts Partage 4G/5G dans le 2100MHz		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier	
Date de validation de la version précédente du dossier	**2021**
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	**05/11/2026**
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	**05/01/2026**

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500MHz).		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G/5G par 3 nouvelles antennes (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), avec ajout de la fréquence 3500MHz en 5G, orientées vers les azimuts 0°, 120°et 240°		
Distance des ouvrants	2m et 4m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	**Vis-à-vis (25m)**	Néant
Estimation	**2G/3G/4G/5G (2100): 0°< 3V/m - 120°<3V/m - 240°<3V/m** **5G (3500): 0°< 2V/m - 120° <4V/m - 240°<3V/m**		
Hauteur (HMA) des antennes	18.04m (0/120°) et 15.94m (240°) pour les antennes à faisceaux fixes et orientables		

Incidence visuelle	
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet n'a aucun impact visuel : 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux fixes et orientables fixées sur 2 mâts contre les cheminées existantes.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair sont placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ❒ **Défavorable** ❒ **Ne se prononce pas** ❒

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
1	Ecole élémentaire Eugénie Cotton	16 Rue Eugénie Cotton	R+3	Non	92 m	Inférieur à 1V/m
2	Ecole maternelle Eugénie Cotton	20 Rue Eugénie Cotton	R+3	Non	100 m	Inférieur à 1V/m
3	Crèche Crescendo Bellevue	2 Rue de Bellevue	R+0	Non	25 m	Inférieur à 1V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

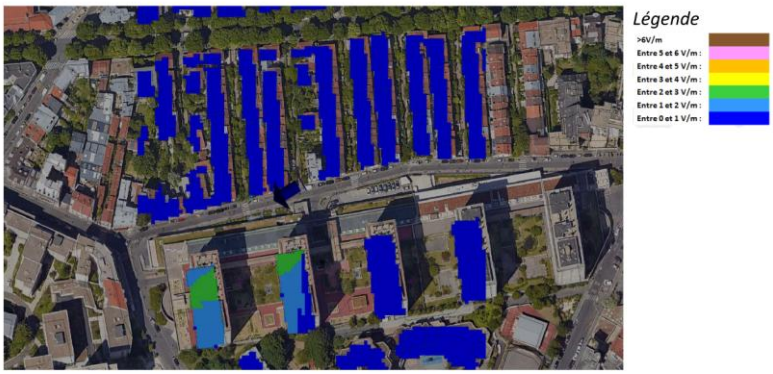
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 13 RUE DE BELLEVUE 75019 PARIS-19E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	4.5 m	1.5 m	4.5 m
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 2 et 3 V/m			

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. *Azimut 240°*

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 4.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

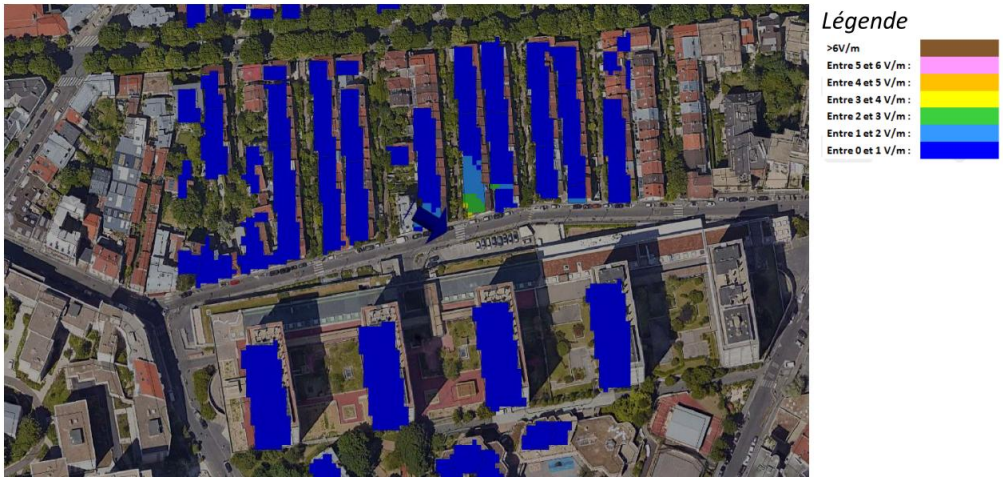
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 13 RUE DE BELLEVUE 75019 PARIS-19E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	4.5 m	7.5 m	7.5 m
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 2 et 3 V/m			

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. *Azimut 120°*

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 7.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

